



Concours de créateurs de jeux de Ludinam - 2^{ème} édition -

À l'occasion du festival Ludinam de Besançon qui aura lieu du jeudi 11 au dimanche 13 mai, notre concours de créateurs de jeux est organisé pour la seconde édition. Comme l'an passé, le thème est libre, la seule contrainte est le **temps de jeu**. Capitale de l'horlogerie, Besançon héberge le musée du temps qui n'a pas d'équivalent en Europe.

La durée des jeux proposés par les créateurs devra être inférieure à **30 minutes**. La lecture et l'explication des règles devront tenir en moins de **10 minutes**.



Ce concours est ouvert à tous les créateurs, français ou étrangers, dans la limite de 1 jeu par participant. Tout type de jeu non édité est accepté.

Les candidats s'engagent à présenter un prototype et une règle originale. Le festival Ludinam ne pourra être tenu responsable des contrefaçons qui lui seraient présentées.

Première phase : envoi des règles par mail

Les dossiers de participation doivent nous arriver au plus tard le **15 avril 2018** à l'adresse électronique suivante : concours@ludinam.fr

Ils comporteront des règles et des visuels du prototype de jeu.

Le mail de réponse comportera également le nom de l'auteur, son adresse et une indication sur sa présence éventuelle le jour du festival (répondez simplement « Je compte me déplacer sur le festival » ou « Je ne pourrai pas me déplacer sur le festival »).

Une pré-sélection sera réalisée par l'organisation du festival qui retiendra 10 jeux au maximum. Attention, le temps étant le critère essentiel de notre concours, les premiers projets inscrits seront avantagés : si le jury estime avoir reçu suffisamment de jeux intéressants pour intégrer la sélection finale du concours, les inscriptions pourront être closes avant la date du 15 avril 2018 !

La publication des jeux finalistes aura donc lieu entre **le 31 mars et le 15 avril 2018**.

Deuxième phase : le concours

Les participants devront livrer un prototype de leur jeu par voie postale.

Un jury composé d'experts ludiques se réunira à Besançon le samedi 12 mai pour jouer aux jeux de la sélection et établir le palmarès.

Les lauréats seront récompensés **dimanche 13 mai 2018**.

Une dotation d'une valeur marchande totale de **250€** sera remise au vainqueur du premier prix dont un pass pour **le Protolab du festival de Cannes** afin de présenter son jeu.

concours@ludinam.fr